

## **Le Maroc au sein de la CEDEAO, quel partenariat Sud-Sud ?**

Mohamed Abdellahi ABBE\*

*Dans cet article, nous analysons les tenants et aboutissants de la décision prise par le Maroc consistant à demander l'adhésion à la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest. Le contexte de cette décision, les enjeux et les perspectives aussi bien pour le royaume chérifien que pour les 15 Etats membres de la CEDEAO seront largement examinés ici, en adoptant une approche pluridisciplinaire.*

« Il est beau, le jour où l'on rentre chez soi, après une trop longue absence ! Il est beau, le jour où l'on porte son cœur vers le foyer aimé ! L'Afrique est Mon Continent, et Ma maison. »<sup>1</sup> Ce sont les mots prononcés à Addis-Abeba, le 31 janvier 2017, par le roi Mohammed VI confirmant ainsi le retour de son pays au sein de l'Union africaine (U.A). Après plus de 30 ans d'absence. Le Maroc se montre déterminé à renforcer son ancrage africain. Quelques semaines plus tard, le pays annonce sa volonté d'adhérer à la CEDEAO.

### **L'africanité now, l'arabité attendra**

Les blocages successifs au sein de l'Union du Maghreb arabe (UMA) ainsi que le dysfonctionnement de la Ligue arabe et du Conseil de Coopération du Golfe (CCG) ont-ils poussé enfin le Maroc à renouer avec son africanité, relativement délaissée depuis sa sortie de l'OUA (Organisation de l'Unité africaine) en 1984 à cause de l'admission en son sein de la RASD (République arabe sahraouie démocratique) ?

En tout cas, la situation du monde arabe a été gravement complexifiée suite à l'avènement du « Printemps arabe ».<sup>2</sup> Un « printemps » qui a certes apporté des réformes dans certains pays arabes, y compris au Maroc, mais qui a déstabilisé profondément la région MENA (Moyen-Orient et Afrique du Nord). Constituée du Maghreb, du Mashreq et du Golfe, cette grande région si stratégique subit une pression militaire et géopolitique énorme depuis l'invasion de l'Irak en 2003. Une pression qui ne cesse de s'accroître avec l'insoluble dossier israélo-palestinien et la succession de crises économiques et sociales, attisées par un environnement régional et international de plus en plus délétère.

Dans telles conjonctures difficiles, le Maroc jouit pourtant d'un poids économique et diplomatique très important. Un poids qui est appelé à s'agrandir. Avec ses 35 millions d'habitants et son PIB de 105 milliards de dollars, le Maroc occupe en 2017 une place distinguée dans le *Doing Business* de la Banque mondiale. Avec la place 69<sup>e</sup>, il est le premier au Maghreb et le 3<sup>e</sup> au niveau du continent africain juste derrière les Îles Maurice (25<sup>e</sup>) et le

Rwanda (41<sup>e</sup>). Selon les prévisions du FMI, le royaume chérifien devrait enregistrer un taux de croissance d'environ 4,8% en 2017.

Vu le contexte de la globalisation caractérisée par la pression du rendement et la quête incessante de nouvelles opportunités et espaces d'influence, le Maroc opte ouvertement pour une stratégie de redéploiement puisant dans son ancrage africain où il mène depuis deux décennies une offensive diplomatique et économique à la reconquête de l'Afrique subsaharienne. « Il semblerait que la stratégie marocaine vise à consolider l'axe Tanger-Casablanca-Dakar-Libreville qui pourrait s'étendre, dans les prochaines années, jusqu'au Cap en Afrique du Sud. C'est plutôt une intégration verticale en Afrique qui est privilégiée face au blocage de l'UMA. »<sup>3</sup>

### **Le *soft power* à la marocaine**

Dès son accession au trône en 1999, le jeune roi Mohammed VI a recentré la politique extérieure de son pays. Une diplomatie offensive en direction de l'Afrique s'est vue progressivement le jour. Après plusieurs décennies consacrées au raffermissement des rapports euro-marocains (statut avancé). Sur le continent africain, notamment la partie subsaharienne, des tournées royales successives aboutissant à de dizaines d'accords commerciaux et partenariaux. Environ 47 voyages officiels en Afrique subsaharienne à son actif. Plus de 940 accords ont été signés depuis l'année 2000 entre le Maroc et ses partenaires du sud. Alors que ce nombre ne dépassait pas 515 durant toute la période allant de l'indépendance (1956) jusqu'à l'intronisation du jeune monarque alaouite (1999). Soit le double dans un temps record !

Le Maroc est aujourd'hui le premier investisseur africain dans la zone UEMOA (Union économique et monétaire ouest-africaine : huit pays) et dans la CEMAC (Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale : six pays). Il est aussi le second investisseur dans la zone CEDEAO (15 pays). Plusieurs opérateurs marocains de télécommunications se sont implantés en Afrique subsaharienne (Burkina, Gabon, Mali, Mauritanie...).

« Le Maroc est ainsi devenu le second investisseur africain dans le continent via les *holdings* du palais et les firmes multinationales, tels *Saham* dans la santé, *Maroc Telecom*, *Royal Air Maroc*, les banques *Attijariwafa Bank* implantées dans 14 pays africains, la *Banque centrale populaire* dans les huit pays de l'UEMOA, le partenariat avec *Commercial*

*Bank of Ethiopia*, l'hydraulique, la construction et les BTP... »<sup>4</sup> D'autres sources placent déjà le Maroc au premier plan en tant que le premier investisseur africain sur le continent noir devançant ainsi l'Afrique du Sud. Il faut préciser que le Maroc et l'Afrique du Sud sont les pays qui reçoivent le nombre le plus important des IDE émanant de la Chine.<sup>5</sup>

L'empire du milieu est devenu depuis 2016 le premier investisseur mondial en Afrique. De son côté, le royaume chérifien essaye de tirer tous les avantages de cette nouvelle dynamique axée sur l'Afrique. « Après le récent rapport annuel sur les IDE d'Ernest & Young, c'est au tour du FDI Markets de confirmer la suprématie du Maroc sur le continent, en tant que premier investisseur africain en Afrique. Le royaume prend ainsi la première place à l'Afrique du Sud. Deuxième pays africain récepteur d'IDE dans de nouveaux projets, le Maroc a investi un total 5 milliards de dollars dans 22 projets à travers le continent, contre 2,9 milliards pour l'Afrique du Sud avec 72 nouveaux projets. Les IDE marocains sur le continent ont généré près de 4.000 nouveaux emplois contre 3.000 pour l'Afrique du Sud. »<sup>6</sup>

### ***Trade Not Aid* ou l'approche pragmatique**

« Selon le Rapport sur l'investissement dans le monde 2016 de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), le royaume y a investi quelque 600 millions de dollars en 2015. Le Mali voisin se taille la part du lion, suivi de la Côte d'Ivoire, du Burkina Faso, du Sénégal et du Gabon. Au cours de la décennie qui s'est achevée en 2016, les investissements marocains en Afrique subsaharienne représentaient 85 % de l'ensemble de ses stocks d'investissements étrangers directs (IED), selon les données du Ministère marocain des finances et de la Banque africaine de développement. »<sup>7</sup>.

Le commerce du Maroc avec l'Afrique subsaharienne est estimé à plus de 6% du commerce du royaume et cette part ne cesse d'augmenter considérablement grâce aux accords de libre-échange. Par ailleurs, cet engouement régional pour l'Afrique (investissements marocains, sud-africains...) ou international (Chine, USA, France...) s'explique par plusieurs facteurs notamment la rentabilité économique, malgré l'« image négative » d'un continent de guerres, maladies et corruption. « En effet, l'Afrique offre des rendements parmi les plus élevés au monde. Selon des études de la Conférences des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), les sociétés étrangères ont obtenu une rentabilité moyenne de 29% sur leurs investissements en Afrique au cours des années 90, soit beaucoup plus que dans la plupart des autres régions. »<sup>8</sup>.

## La puissance multidimensionnelle du Maroc

Le Maroc peut aussi partager son expertise dans le secteur financier, le tourisme, l'agriculture, les énergies renouvelables (Initiative AAA : Cop22 Marrakech) et les nouvelles technologies. Il dispose d'une industrie en plein essor (le textile, l'agroalimentaire, l'aéronautique, l'automobile...) en plus d'un secteur de services très dynamique et innovant.

Les atouts du Maroc sont variés et révélateurs d'une politique de diversification assez aboutie. Malgré les fractures sociales et territoriales qui persistent. Le pays détient la première force aérienne (militaire) en Afrique, dispose du plus grand port du continent (Tanger-Med) et abrite la première bourse financière en Afrique (*Casablanca Finance City*).

Quant à l'économie immatérielle ou symbolique, le Maroc entretient des liens très forts et séculaires avec une multitude de réseaux et confréries soufis en Afrique subsaharienne (Tijaniyya au Sénégal, par exemple). Le royaume a formé des centaines d'imams, notamment pour le Mali. La Mosquée et Université Qaraouiyyine (Fès) demeurent une référence pour les millions d'africains de rite malékite. Le pays est connu par son islam modéré, tolérant et ouvert. En dépit de ses relations très solides avec les pays du Golfe (wahhabisme), le royaume chérifien a su préserver dans le temps son identité spirituelle marquée par l'idéal et le souvenir d'une Andalousie plurielle, ouverte et tolérante. Faut-il rappeler à ce propos que le Maroc avait accueilli une grande communauté juive persécutée durant la *Reconquista*.

Aujourd'hui le Maroc accueille environ 16 000 étudiants africains. Le gouvernement marocain leur octroie des bourses généreuses. Ils seront peut-être les futurs ambassadeurs de la culture marocaine dans leurs pays respectifs. En 2016, le Maroc a régularisé, malgré la pression migratoire et le chômage massif au sein de sa jeunesse éduquée, environ 30 000 migrants africains subsahariens. C'est un « geste fraternel » envers ses frères africains, a estimé le Roi lors de son discours à Addis-Abeba. Dans l'UA, le Maroc s'occupe désormais du dossier de l'immigration et il doit proposer des pistes de solution aux agences panafricaines<sup>9</sup>. Très engagé dans les opérations du maintien de la paix, le Maroc mise aussi sur les voix des pays africains pour conforter ses positions dans les négociations au sein des grandes organisations multilatérales (ONU, OMC...). Cette montée en puissance « douce » a été couronnée par l'organisation en 2016 à Marrakech de la COP22, où 4,3 milliards USD vont être mobilisés pour l'adaptation de l'agriculture africaine face au changement climatique (*Initiative AAA*).

## **Pourquoi la CEDEAO séduit autant !?**

Créée en 1975, la CEDEAO a été perçue au début comme une victoire diplomatique du Nigéria<sup>10</sup> qui détient aujourd'hui environ 75% de son PIB (405/730 milliards USD). Avec l'arrivée du Maroc, cette prédominance serait pondérée et les 320 millions d'habitants (consommateurs potentiels) au sein de la CEDEAO se verront dopés par 35 millions marocains. La CEDEAO deviendra la 16<sup>e</sup> puissance économique mondiale. D'ailleurs cet espace composé de 15 Etats africains dont le Cap-Vert est considéré par les spécialistes comme l'une des régions les plus intégrées en Afrique. Démographiquement, elle est la région la plus jeune au monde.

« La CEDEAO, créée en 1975, demeure le regroupement régional le plus intégré de la partie occidentale du continent : la plus grande facilité d'y circuler est symbolisée par le succès des corridors sahéliens et littoraux soutenus par le Programme de développement des infrastructures africaines (PIDA) ; les libertés de mobilité des personnes et de résidence ont été instaurées entre les années 1980 et 1990 ; une force militaire commune d'interposition, créée en 1990, contribue à la stabilité régionale ; d'autres domaines relatifs au droit des affaires ou encore à la sécurité et la sûreté maritime et aérienne bénéficient de stratégies intégrées.»<sup>11</sup>

Il y aussi une dynamique de convergence monétaire et juridique surtout dans le domaine de législation relatif aux affaires (droit privé). Le rôle des unions monétaires (monnaie commune prévue en 2020) est soutenu par les efforts de simplification des procédures déployés par l'Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires (OHADA). « Dans le cadre de la zone franc, l'UEMOA et la CEMAC sont engagés dans des processus de convergence similaires à ceux mis en œuvre au sein de l'UE et elles disposent des instruments d'intégration les plus élaborés (en Afrique) »<sup>12</sup>

## **Points d'interrogations sur la stratégie africaine du Maroc**

Dans ce rapprochement avec l'Afrique subsaharienne, le Maroc vise plusieurs objectifs économiques, politiques, géopolitiques et géostratégiques. Ce sont des marchés en émergence, des espaces d'influence, des richesses naturelles et des compétences humaines...Voilà ce qui pourrait motiver le déploiement offensif de la stratégie africaine de Rabat aussi bien par son pilier économique que diplomatique. D'ailleurs, le contexte de la

globalisation galopante exerce une pression énorme sur le marché local déjà trop saturé. Ce dernier doit trouver sans cesse de nouveaux débouchés.

Mais c'est justement ce contexte de mondialisation « débridée » et sa logique « ultralibérale » qui sera critiquée par d'autres spécialistes du développement en Afrique. Selon cette école (alter-mondialisme, néo-keynésianisme...), nous pouvons voir dans le rapprochement marocain vers les grands blocs africains une fuite en avant, après l'échec du *Consensus de Washington* et les résultats mitigés obtenus lors des fameux plans d'ajustements structurels.

« Aujourd'hui, le déclin continu de l'économie, l'aggravation de fractures existantes et la persistance de défiances envers les institutions annoncent selon le mot de Samir Amin, la fin (des graves et dangereuses illusions qui ont longtemps désarmé les classes populaires en leur faisant miroiter la possibilité d'avancées sans luttes, sans renversement des rapports de forces en leur faveur)». <sup>13</sup>

D'où la question relative à l'instrumentalisation de la politique africaine du Maroc. Le Makhzen<sup>14</sup> n'est-il pas en train d'adopter la politique de l'autruche face à la gronde sociale qui se propage dans l'intérieur du pays (*Hirak du Rif*), attisée par les fractures territoriales très anciennes ? Cette nouvelle opération séduction à destination de pays africains ne vient-elle pas annoncer (ou cacher) l'échec du projet de l'Etat-nation au Maroc ? Une crise du modèle de développement ? Ce nouvel élan vers l'intégration régionale en quoi diffère-t-il de celui amorcé en 1989 à Marrakech pour l'Union du Maghreb arabe, restée coquille vide après quelques mois d'euphorie ?

« Quelques années après l'évacuation de la perspective maghrébine et la relance des projets nationaux, les résultats paraissent relativement faibles. En effet, les programmes d'ajustement, loin de favoriser la réduction des déséquilibres, n'ont pas permis une relance de croissance et ils n'ont pas empêché l'augmentation de l'endettement. Cette 'panne' économique a accentué les contradictions liées aux formes et modalités de légitimation » <sup>15</sup>

Comme hier avec l'idée maghrébine, cet idéal africain brandi aujourd'hui par le royaume chérifien ne vise-t-il pas avant tout à réinventer une nouvelle forme de légitimation tant à l'intérieur du pays qu'à l'extérieur ? Certains se rappellent peut-être des volte-face du colonel Kadhafi, devenu *Roi des roi d'Afrique* grâce à une diplomatie du chéquier et voyages.

Un jour on crie « vive l'arabité ! », un autre jour « vive l'africanité ! »...et entre temps les vrais débats sur le partage des richesses et du pouvoir demeurent suspendus.

Par ailleurs, il est très difficile de cerner dans ces processus ambivalents la part du développement économique (pragmatique) et celle du maintien d'un statu quo politique (symbolique). Une « restauration » autoritaire à peine dissimulée ne peut pas être exclue au stade actuel compte tenu de quelques expériences passées où les pouvoirs en place ont œuvré à reconquérir une légitimité renouvelée via des méthodes de « domestication » des politiques publiques émises par l'expertise internationalisée.<sup>16</sup>

### **Marges de manœuvre de la CEDEAO face au Maroc...**

Après l'accord de principe donné par les dirigeants de la CEDEAO lors du sommet de Monrovia en juin 2017, les structures techniques de l'institution ouest-africaine semblent reprendre la main sur ce dossier très sensible. Le Maroc bénéficie du soutien de la plupart des dirigeants de l'Afrique de l'Ouest francophone. Cependant le *big brother* au sein de la CEDEAO demeure le Nigéria qui voit avec beaucoup de méfiance cette « irruption » d'un pays méditerranéen dans sa backyard historique.

« La Conférence note que les questions d'adhésion au Traité de la CEDEAO ainsi que l'octroi de statut d'observateur aux pays tiers devraient être précédées par la mise en place de cadre institutionnel approprié qui devrait constituer la base juridique de telle décision. A cet égard, la Conférence instruit le Président de la Commission d'engager immédiatement le processus d'élaboration d'un Acte communautaire approprié qui définira le processus de prise de décision au sein de la communauté en conformité avec les dispositions de l'article 9, alinéas 2 et 3 du Traité Révisé de la CEDEAO. »<sup>17</sup>

C'est par cette réponse un peu technique et juridique que le sommet des Chefs d'Etat et de gouvernement, tenu à Abuja (au lieu de Lomé) le 16 décembre 2017, voulait tempérer le zèle marocain et rassurer les pays sceptiques à l'égard d'un royaume à l'origine du déclin de l'empire de Songhaï en 1591. Mais l'histoire et la géographie jouent aussi en faveur du Maroc sur d'autres fronts, notamment économiques.

Avec le Nigéria, et malgré les réserves liées au soutien de la RASD par Abuja, Rabat prépare avec ce géant du continent noir un projet énergétique très ambitieux. Le gazoduc Nigeria-Maroc semble être la pierre angulaire dans ce rapprochement pragmatique voulu par

le Maroc envers la République fédérale du Nigéria. Ce projet pourrait contribuer à résoudre durablement le défi d'électrification dans cette partie du continent, créer des opportunités économiques entre ces pays et lancer des partenariats Sud-Sud et Sud-Nord plus avantageux.<sup>18</sup>

Néanmoins, les pierres d'achoppement ne manqueront pas surtout lorsqu'il viendra le moment pour négocier la question migratoire sachant que l'article 59 du Traité de la CEDEAO est intransigeant sur l'acquis principal de cette communauté africaine : la libre circulation des personnes. « Les citoyens de la Communauté ont le droit d'entrée, de résidence et d'établissement et les Etats Membres s'engagent à reconnaître ces droits aux citoyens de la Communauté sur leurs territoires respectifs, conformément aux dispositions des protocoles y afférents.»<sup>19</sup>

Est-ce Rabat va essayer de trouver des compromis sur certains aspects du Traité révisé de la CEDEAO ? Est-ce que le Maroc va bénéficier de certaines dérogations comme c'est le cas pour certains pays dans l'espace européen (le Royaume-Uni avant le Brexit, par exemple) ? Et avec quelles contreparties ? En outre, il ne faut pas oublier que la CEDEAO possède son schéma de libéralisation, ses tarifs douaniers, sa cour communautaire, son parlement et peut-être bientôt sa monnaie commune. Alors vers quelles sortes de convergences les deux parties vont-elles se diriger en cas de validation de la demande d'adhésion du Maroc ?

Voilà autant de questions assez épineuses sur lesquelles les négociateurs politiques et techniques de deux côtés seront amenés à trancher dans les mois qui viennent. Avant que le verdict ne soit rendu public.

En effet, la CEDEAO a besoin de mesurer «objectivement» l'impact de l'entrée marocaine en son sein. Cette « prudence » de la CEDEAO doit faire face à un « optimisme » du Makhzen. Car : « à défaut d'une intégration pleine et entière à court terme, le scénario le plus plausible qui se dessine, c'est une intégration progressive dans la droite ligne de l'établissement de la Zone de libre-échange continentale (ZLEC) que l'Union africaine (UA) veut instaurer en Afrique. »<sup>20</sup>

## Notes

---

\* Diplômé de Master II LEA, Relations interculturelles et coopération internationale – RICI, Afrique et monde arabe, 2017/2018.

1-Le discours intégral de Mohammed VI, disponible en ligne sur : ([www.maroc.ma](http://www.maroc.ma)).

2-GUIDERE Mathieu, *État du monde arabe*, Bruxelles, De Boeck, 2015, pp. 173-177.

3-MACHRAFI Mustapha, « Le Maroc mise sur l'Afrique subsaharienne », *AFKAR/IDEES* (Tendances économiques), Hiver 2010/2011, p. 66.

4-HUGO Philippe, « Le retour du Maroc au sein de l'Union africaine et son adhésion à la CEDEAO : quelles conséquences pour les ensembles régionaux ? », 22 juin 2017, ([www.iris-france.org](http://www.iris-france.org)).

5-DU BOURG Charles, « En 2016, la Chine est devenue le premier investisseur étranger en Afrique », 24 août 2017, ([www.jeuneafrique.com](http://www.jeuneafrique.com)).

6-BALDE Oumar, « Le Maroc premier investisseur africain en Afrique », 30 mai 2017, ([www.leseco.ma](http://www.leseco.ma)).

7-KUWONU Franck, « Union africaine : le retour du Maroc », *Afrique Renouveau* (Déc. 2016-Mars 2017), Département de l'information de l'ONU : ([www.un.org/africarenewal](http://www.un.org/africarenewal)).

8-MOUSSONE Emmanuel & ZOMO Gabriel, *Le potentiel économique de l'Afrique subsaharienne*, Paris, L'Harmattan, 2011, p. 29.

9-CHANDA Tirthankar, « Union africaine : les cinq grands dossiers du 30<sup>e</sup> sommet », 27 janvier 2018. ([www.rfi.fr](http://www.rfi.fr)).

10-BOILLOT Jean-Joseph & IDRISSE Rahmane, *L'Afrique pour les nuls*, Paris, First, 2015, p. 272.

11-MAREI Nora, « Régionalisation entre Maghreb et Afrique de l'ouest : regard géographique », *Revue Interventions Economiques*, Hors-série Mars 2017, p. 34.

12-Bourgain, A., Brot, J., & Gérardin, H., *L'intégration de l'Afrique dans l'économie mondiale*, Paris: Ed. Karthala, 2014, p. 6.

13-Gbeho, V., Bamba, N., Igué, O., & Sylla, K. *Sortir du sous-développement quelles nouvelles pistes pour l'Afrique de l'ouest ?* Paris: L'Harmattan, 2012, p.26.

14-GUIDERE Mathieu, *État du monde arabe*, Bruxelles, De Boeck, 2015, p. 68.

15-BEN HAMMOUDA Hakim, «L'idée maghrébine entre développement économique et légitimation politique », In AMIN Samir, *Le Maghreb : Enlèvement ou nouveau départ ?* Paris, L'Harmattan, 1996, p. 207.

16-ALLAL Amin, « Les configurations développementistes internationales au Maroc et en Tunisie : des policy transfers à portée limitée », *Critique internationale*, 2010/3 (n° 48), p. 97-116.

17-Communiqué final du sommet de la CEDEAO, Abuja, 16/12/2017, ([www.ecowas.int](http://www.ecowas.int)).

18- TILOUINE Joan et BOZONNET Charlotte , « Gazoduc Maroc-Nigéria : l'avenir de l'Afrique de l'Ouest ou chimère ? », 17 mai 2017, ([www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr)).

19- Commission de la CEDEAO, *Traité révisé de la CEDEAO*, Abuja, 1993 (réimprimé 2010), p. 36.

20-BARMA Aboubacar, « Adhésion du Maroc à la CEDEAO : la véritable étude d'impact officiellement lancée », 02 février 2018, (<https://afrique.latribune.fr>).